

Principes des documents de construction (PDC)

La section de Montréal de Devis de construction Canada (DCC) est fière de vous offrir un cours de niveau avancé adapté aux besoins du monde de la construction.

Jour/ Durée :

Les vendredi matin
de 8h à midi

du 6 avril
au 8 juin 2018

10 séances consécutives,
comprenant 2 examens

Lieu :

Pageau Morel et associés inc.
210, Crémazie Ouest
Montréal (Qc) H2P 1C6

Documentation fournie à l'étudiant :

(inclus dans les frais du cours)
- Manuel de l'étudiant
- CCDC 2
- Copies de toutes les
présentations des formateurs

Coût (+ les taxes applicables) :

Membres DCC : 650.00 \$
Non-membres : 850.00 \$

*note :
l'inscription d'un non-membre inclut
l'adhésion à DCC pour le reste de l'année
2018

INTRODUCTION

Le cours de Principes des documents de construction (PDC) met l'accent sur les rapports qui existent entre les devis, les dessins et les documents contractuels, et met en perspective le rôle des participants de l'industrie de la construction.

S'adresse à tous les intervenants de la construction

Que vous soyez architecte, architecte-paysager, designer d'intérieur, ingénieur, représentant technique, gestionnaire ou propriétaire d'immeubles, entrepreneur général ou spécialisé, nous vous proposons de participer au programme de formation en vigueur offert par Devis de Construction Canada depuis de nombreuses années, de Vancouver à Halifax, et mis à jour régulièrement avec l'apport d'experts dans le domaine de la construction.

Pré-requis pour les programmes de certification DCC

Ce cours est un prérequis à tous les autres cours de formation DCC. La réussite du cours Principes des documents de construction est obligatoire à l'obtention des désignations Représentant technique certifié (RTC) et Administrateur agréé en contrats de construction (AACCC). La réussite du cours Principes des documents de construction peut être créditée comme un des éléments éducatifs requis pour la désignation Rédacteur de devis agréé (RDA). Le contenu et les objectifs poursuivis par chacun de ces programmes sont décrits en détail sur le site Internet de DCC à l'adresse www.csc-dcc.ca.

Le cours s'adresse également à toutes les personnes désirant parfaire leur formation sans nécessairement vouloir obtenir une désignation par la suite.

Reconnu comme formation dirigée par l'OAQ et l'OIQ

Le cours PDC est admissible comme activité de formation dirigée selon les exigences de formation continue obligatoire de l'Ordre des architectes du Québec et de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Formateur :

Monsieur Louis Réjean Gagné, architecte.

M. Gagné est architecte avec une pratique conventionnelle élargie. Depuis près de 40 ans, il a œuvré sur des centaines d'ouvrages en tous genres à titre de directeur de projet, chargé de projet, concepteur en chef, administrateur de marchés, surveillant et rédacteur de devis, et ce, dans toutes les phases de projet. Ses intérêts et ses talents l'ont amené à appliquer des méthodes normalisées rigoureuses en matière de confection et de traitement des documents contractuels, les plans et devis, de même que de contrôle technique et administratif durant la phase construction.

Voici un bref plan de cours présentant les sujets traités au cours PDC :

Principes des documents de construction (PDC)

Demande d'inscription

Veillez transmettre votre demande d'inscription par télécopieur à l'attention de madame Isabelle Buisson, au (514) 324-2807 ou par courriel : montreal@csc-dcc.ca et la retourner avec votre paiement à DCC-Section de Montréal, 8615 rue Lafrenais, Montréal, QC H1P 2B6.

Toute réservation annulée après le 25 mars 2018 sera facturée.

Nom

Titre

Compagnie ou organisme

Adresse

Ville

Code Postal

Téléphone

Courriel

Prix membres : 747.34 \$ taxes incluses

Prix non-membres : 977.29 \$ taxes incluses

*note : l'inscription d'un non-membre inclut l'adhésion à DCC pour le reste de l'année 2018

Payable par chèque ou mandat poste seulement.

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez contacter madame Isabelle Buisson au (514) 324-0968.

Programme sommaire :

- Éthique et codes de conduite
- Intervenants et rôles
- Attentes du maître de l'ouvrage
- Processus budgétaire
- Phases d'un projet
- Le processus d'appel d'offres
- Le cahier des charges
- Documents uniformisés
- Méthodes de rédaction des devis
- Langue et style
- Rédaction de devis, révision et coordination
- Interprétation des documents
- Méthodes de réalisation de projets
- Formulaire normalisés de contrats
- Codes et contenu des codes
- Normes et organismes d'essais
- Règlements de zonage et permis
- Enjeux environnementaux
- Risque et responsabilité
- Questions juridiques
- Droit des contrats et décisions judiciaires
- Science du bâtiment
- Évaluation et sélection des produits
- Enjeux liés à la durabilité
- Méthodes diagnostiques : Essais non destructifs
- Pouvoir de l'administrateur de contrats
- Gestion du temps
- Documents et échantillons à soumettre
- Solutions alternatives et substitution
- Modifications à l'ouvrage
- Le processus de mise en service
- Exécution, résolution de conflits et résiliation
- Communications
- Études de cas

Il y aura deux examens écrits au cours de la session. La moyenne des 2 examens déterminera la réussite ou l'échec de l'étudiant selon la note de passage préétablie à 70% par DCC.

Signature